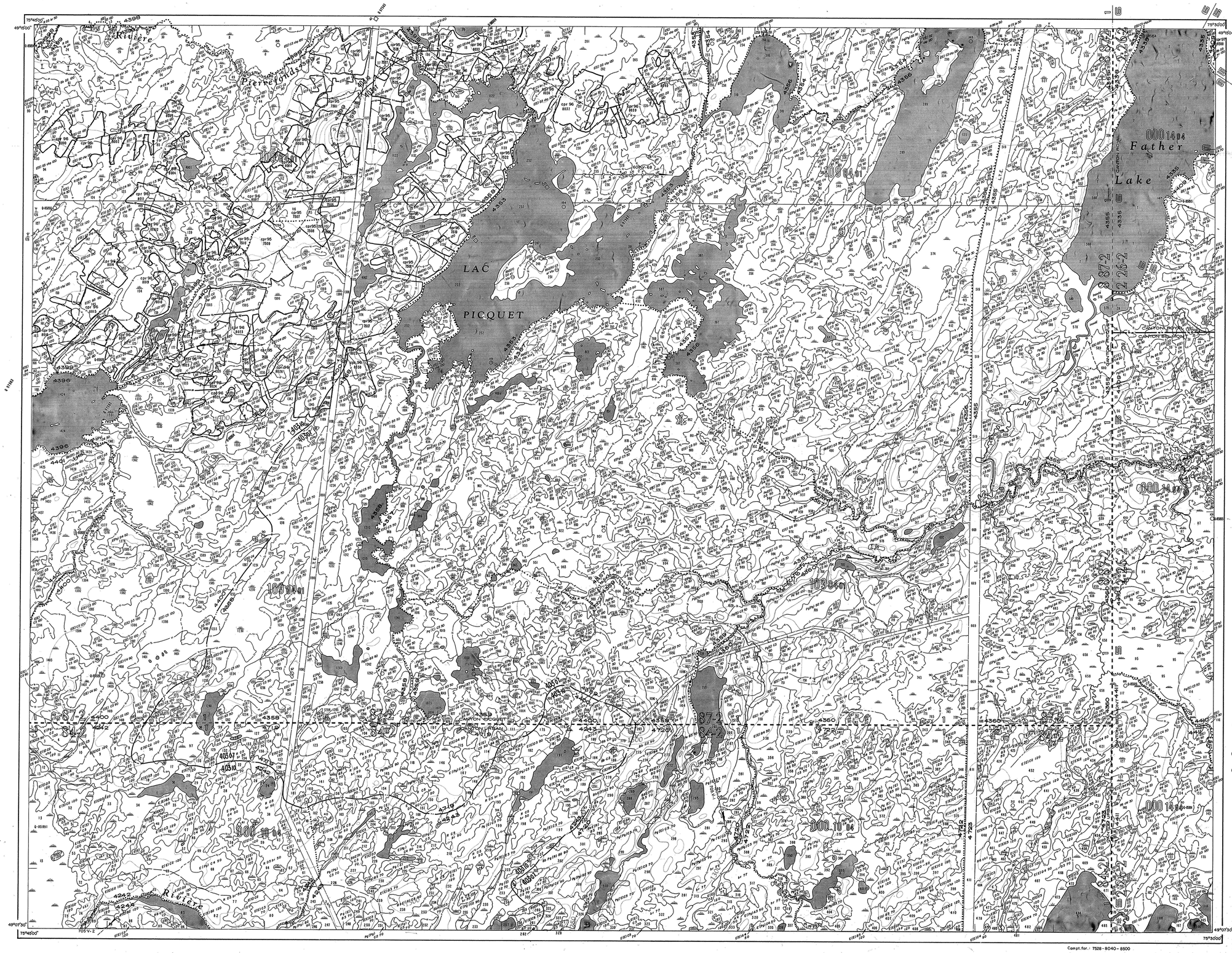

Compt.for.: 7528-8040-8500

À jour: avril 1998

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cp
Coupe avec protection de la végétation	cpv
Coupe par bandes de sécurité	cbs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe d'assainissement	cas
Coupe de jardinage	cj
Brûlage dirigé (dégagé au 2 pieds)	brd
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation en mottes	pm
Ensemencement	ens
Entretien commerciale	ec
Récolte dans les feuillaires boisées (déciduie libres)	acd

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	
Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (PE)
— — à bouleau blanc	R (BB)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E p (S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E p (N)
— — (plantation d'épinette noire)	E p (E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E p (R)
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (PE)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S p (B)
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — (ré)ensemencé (pin occupant plus de 75% de la portion résineuse)	PB (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (M)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec sapin	PB (S)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — (plantation)	PB p
— — — (plantation de pin sylvestre)	PB p
Pinède à pin rouge	PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	PR (R)
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — avec mélèze	PR (M)
— — — avec pin gris	PR (PG)
— — — avec sapin et/ou pin rouge	PR (S)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	PG (G)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG (M)
— — — avec pin rouge	PG (PR)
— — — avec sapin et/ou pin rouge	PG (S)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — (plantation)	PG p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Th p
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu p
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)
— — à pin rouge	Me (PR)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me p
— — (plantation de mélèze japonais)	Me p
— — (plantation de mélèze sibérien)	Me p

TYPE DE COUVERT

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	F1 PB	F1 PB (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 PR	F1 PR (R)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — avec épinette blanche	F1 S	F1 S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blanc, avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	BB E	BB E (R)
— — — — avec pin blanc	BB PB	BB PB (R)
— — — — avec pin rouge	BB PR	BB PR (R)
— — — — avec pin gris	BB PG	BB PG (R)
Bouleau à bouleau jaune, avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 PB	F2 PB (R)
— — — — — avec pin rouge	F2 PR	F2 PR (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec épinette blanche	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe PB	Pe PB (R)
— — — avec pin rouge	Pe PR	Pe PR (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Érablière rouge, avec résineux	Er R	Er R (R)
Érablière sucrière	Es R	Es R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M FT	M FT (R)
— — — sur station humide	M FH	M FH (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — d'essences tolérantes	F2
(plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerie	Pe
Érablière à sucre	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — à peuplier	Er (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Er p
— — — (plantation)	Er p
— — de peuplier	Pe p
— — de peuplier hybride	Pe p
— — de frêne d'amérique	Fr p
(plantation)	F p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cb
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par épinettes légère	cpe
Coupe partielle	cpp
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche vivantes: 15-50% / 50-99%

ORIGINE

Coupe totale	cp
Brûlis	br
Chablis total	chtot
Chablis partiel	chpart
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGE DE
10 (ans)	0-10 ans
30 "	11-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplement dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 10 et 90 cm.

Vieilleuse inéquienne: Peuplement dominance de haut: tolérants, majorité des tiges supérieures ou égales à 90 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	30 à 60 %	*
Forte	60 à 90 %	**
Abrupte	90 % et plus	***
Superficie entourée de pentes > 30 %		¶

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. / FOR. INTERNATIONAL-LTÉE (DA 87)
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. PRÉ. WALSH, FORTIN & ASS. (DG. 84)
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

9 R3 C1 s2 50 ha 4 — classe de densité; classe d'âge; groupement d'essences; classe de hauteur; classe de pente; classe d'âge; mode de l'origine; perturbation

8 C5 L4 R5 D3 — classe de pente; classe d'âge; mode de l'origine; perturbation; classe de hauteur; classe de densité; sous group. d'essences; type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	87
Unité d'aménagement	2
Unité de sondage	5*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	04*
Bassin hydrographique	40
Bassin primaire	3
Bassin secondaire	10*
Unité de gestion privée	
Municipalité	98
Division de recensement	400
Municipalité	3
Cadastre	
Parcelle	4360*
Région écologique	12b
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1965-66
Carte forestière: Année de publication: 1966-87
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 16° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-8	32-6-5		32-6-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-1	32-6-4		32-6-3
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-6-16	32-B-13		32-B-14

32 G/4 N.E.